



Département du Pas-de-Calais

Commune de CONCHIL-LE-TEMPLE

Arrondissement de Montreuil-sur-Mer – Canton de Berck sur Mer

**CONSEIL MUNICIPAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU
LUNDI 02 MARS 2026**

Procès-verbal
Conseil municipal du 02/03/2026

46 Rue de la Mairie - 62180 - CONCHIL-LE-TEMPLE - Tél. : 03.21.81.25.18 - Fax : 03.21.81.08.79
E-mail : lemaire.conchil@orange.fr



Département du Pas-de-Calais

Commune de CONCHIL-LE-TEMPLE

Arrondissement de Montreuil-sur-Mer – Canton de Berck sur Mer

ORDRE DU JOUR

- * Détermination du quorum- appel nominal.
- * Ouverture de séance.
- * Désignation du secrétaire de séance.
- * Approbation du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2025.
- * Porter à connaissance des décisions du Maire prises dans le cadre des délégations accordées par le conseil municipal au Maire par délibération en date du 28 juillet 2020.

1. Préparation des élections municipales.

- * Questions diverses.
- * Clôture de séance.



Département du Pas-de-Calais

Commune de CONCHIL-LE-TEMPLE

Arrondissement de Montreuil-sur-Mer – Canton de Berck sur Mer

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CONCHIL-LE-TEMPLE**

L'an deux mille vingt-six, le deux mars, à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUBOIS Daniel, Maire, en suite de convocation en date du 26 février 2026, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Etaient présents : DUBOIS Daniel, MOTTE Sylvie, PAQUEZ Michel, SUEUR Aline, RAPIN Nicolas, VARLET Stéphanie, BRIOIS Clément, FOURNIER Denis, SENNINGER Alice, HEMBERT Guillaume, REGNAUT Virginie, AUFFRAY Eric.

Etaient excusés et avaient donné pouvoir :

COURSIERE Lolita a donné procuration à PAQUEZ Michel.
SAVREUX Sabine a donné procuration à DUBOIS Daniel.

Était absent :

WILLIAMS-ODY Joshua.

Secrétaire de séance : SUEUR Aline.



Département du Pas-de-Calais

Commune de CONCHIL-LE-TEMPLE

Arrondissement de Montreuil-sur-Mer – Canton de Berck sur Mer

Le Maire accueille les membres du conseil municipal et soumet à leur approbation le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2025.

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Puis, il fait part des décisions du Maire prises depuis le dernier conseil municipal.

Le Maire donne lecture de la délibération :

N°2026-01 – Préparation des élections municipales.

La séance ouverte, Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du déroulement des élections municipales prévues le 15 Mars 2026.

Il rappelle qu'en fonction de l'article L2121-5 du CGCT, les membres du conseil municipal doivent assurer une fonction lors des élections. Il rappelle également que sans excuse valable un conseiller municipal pourrait être démis d'office par le tribunal administratif.

En vertu de l'article R.42 du code électoral, chaque bureau de vote est composé d'un président, d'au moins deux assesseurs et d'un secrétaire.

Concernant le dépouillement des votes, au moins quatre scrutateurs seront désignés en application de l'article L.65.

Il fait part au conseil municipal que la tête de liste adverse a proposé deux délégués (un titulaire/un suppléant) pour le contrôle du déroulement des élections et un scrutateur pour le dépouillement.

En fonction de cela, Monsieur Le Maire demande aux conseillers municipaux de se positionner dans le tableau de présence pour le bon déroulement des élections municipales.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal se positionne dans le tableau de présence, joint en annexe, et le valide.

Adopté à l'unanimité



Département du Pas-de-Calais

Commune de **CONCHIL-LE-TEMPLE**

Arrondissement de Montreuil-sur-Mer – Canton de Berck sur Mer

DECISIONS DU MAIRE

Procès-verbal
Conseil municipal du 02/03/2026

46 Rue de la Mairie - 62180 - CONCHIL-LE-TEMPLE - Tél. : 03.21.81.25.18 - Fax : 03.21.81.08.79
E-mail : lemaire.conchil@orange.fr



Département du Pas-de-Calais

Commune de CONCHIL-LE-TEMPLE

Arrondissement de Montreuil-sur-Mer – Canton de Berck sur Mer

Relevé des décisions du Maire

Aucune décision n'a été prise depuis le dernier conseil municipal.



Département du Pas-de-Calais

Commune de **CONCHIL-LE-TEMPLE**

Arrondissement de Montreuil-sur-Mer – Canton de Berck sur Mer

RECAPITULATIF DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 MARS 2026

| CONSEIL MUNICIPAL DU 02 MARS 2026 | | |
|---|---------|--|
| DELIBERATIONS RENDUES EXECUTOIRES LE 09/03/2026 | | |
| | N° | Objet |
| 1. | 2026-01 | Préparation des élections municipales. |

| DECISION |
|--|
| Aucune décision n'a été prise depuis le dernier conseil municipal. |



Département du Pas-de-Calais

Commune de CONCHIL-LE-TEMPLE

Arrondissement de Montreuil-sur-Mer – Canton de Berck sur Mer

QUESTIONS DIVERSES

Procès-verbal
Conseil municipal du 02/03/2026

46 Rue de la Mairie - 62180 - CONCHIL-LE-TEMPLE - Tél. : 03.21.81.25.18 - Fax : 03.21.81.08.79
E-mail : lemaire.conchil@orange.fr



Département du Pas-de-Calais

Commune de CONCHIL-LE-TEMPLE

Arrondissement de Montreuil-sur-Mer – Canton de Berck sur Mer

Récapitulatif des questions diverses

Travaux :

- Travaux RD :
 - *Rappel de ce qu'est une chaudière : c'est une chaussée à voie centrale banalisée et deux bandes latérales réservées aux cyclistes. Les bandes latérales n'étant pas des pistes cyclables.
 - *Les écluses doivent être contournées par les cyclistes. L'objectif recherché est de réduire la vitesse et de permettre le stationnement de voiture.
- Un abribus supplémentaire est prévu d'être installé route de Montreuil comme évoqué lors du conseil municipal du 12 décembre 2025.
-

Divers :

- Acquisition de la chapelle en cours. Le notaire doit organiser la signature entre les différents partis.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18h36.

Le Maire,
DUBOIS Daniel.



Le secrétaire de séance,
SUEUR Aline.

